L'ÉVÉNEMENT

60 ANS DU CETA DE ROMILLY Fêter ses 60 ans en évoquant ses 100 ans et le visage de l'agriculture en 2053 : tel a été le cadeau original et fidèle à sa tradition d'innovation que le CETA de Romilly-sur-Seine a offert à ses adhérents vendredi dernier.

Rendre possible un avenir, droit dans ses bottes

<2053, retour vers le futur : y aura-t-il une place pour l'agriculture ? » OUI! Ont répondu avec conviction les trois intervenants invités par le CETA de Romilly, en l'occurrence Marcel Mazoyer, professeur émérite d'Agro Paris Tech (expert auprès de la FAO), Jean-Christophe Debar, directeur de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (consultant indépendant et membre du club Demeter), et Jean-Marie Meule, membre du Haut Conseil de la coopération Agricole (ex directeur général d'Agrial). En premier lieu parce que l'agriculture est au cœur d'un enjeu plantaire: d'ici 2053 il faudra doubler la production mondiale pour répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale. Or la sécurité alimentaire est une condition déterminante de la sécurité globale. C'est un challenge, car rien ne prouve aujourd'hui que les accords internationaux, les politiques agricoles, les investissements publics et privés, les axes des efforts de recherche, les dispositifs de protection du foncier agricole, vont dans un sens facilitant la résolution de cette problématique ou même préparent le chemin pour y parvenir. C'est ce qui ressort des commentaires et autres réflexions partagés par les trois experts qui ont osé se projeter et porter un regard prospectif à l'horizon 2053. Cependant, chaque intervenant a apporté une analyse complémentaire et parfois contradictoire

Réduire la pauvreté et la sous alimentation avant tout

Ainsi, Marcel Mazoyer part de la conviction que seule la mobilisation de toutes les agricultures peut permettre de relever ce défi. C'est pourquoi, en s'appuyant sur de nombreuses données statistiques, il a clairement dénoncé « un mode de régulation de la production agricole par les prix internationaux, qui maintient en permanence la demande et donc l'offre très en dessous des besoins » qui ne peut être considéré comme durable. Il est donc convaincu que la réduction de la pauvreté et de la sous alimentation, qui touche en premier lieu la paysannerie (70% des sous alimentés), en portant durablement



De gauche à droite : Christophe Dequidt (animateur), Marcel Mazoyer, Jean-Christophe Debar, Jean-Marie Meule et Ludovic Renaudin



la production à la hauteur des besoins alimentaires, nécessite « de porter remède à la défaillance des politiques et à l'excès de libéralisation des échanges. » Concrètement il préconise une gamme de politiques pour réduire la pauvreté de milliards de personnes : mesures pour progressivement installer des prix agricoles suffisamment élevés et stables ; création de grands marchés communs (entre pays ayant le même niveau de productivité); fiscalité sur le foncier adaptée : dispositifs d'aides (transitoires aux consommateurs les plus pauvres, directes au revenu en région difficile); réforme agraire; plan d'accompagnement-recherche et développement aux producteurs pauvres, etc.

Un nouveau visage pour la mondialisation

De son côté, Jean-Christophe Debar considère que la mondialisation va continuer son chemin sur les 40 prochaines années, mais avec un nouveau visage et la marginalisation de certaines agricultures (pays les moins avancés). Elle revêtira de nouvelles formes, tels des accords commerciaux bilatéraux et régionaux avec des risques, en ne ciblant que les ouvertures aux frontières mais ni les aides, ni les normes (techniques, sanitares, environnementales), ni les autres pays. Les pays émergents joueront un rôle majeur, avec la croissance de leurs importations

mais aussi des soutiens à leur agriculture. La mondialisation des investissements touche désormais le foncier. Dans ce contexte, l'agriculture sera soumise à une dualisation croissante (filières, secteurs, exploitations), une forte pression concurrentielle, une justification des aides autour des biens publics (échappant au marché) et elle fera appel à des outils de gestion des risques.

SUITE PAGE 20



En bref

Sofiprotéol

Réorganise sa gouvernance

A l'occasion de son trentième anniversaire. Sofiprotéol a annoncé une réorganisation de sa gouvernance. Le groupe deviendra une société en commandite par action (SCA) et détenue par deux actionnaires uniques : les commanditaires, à savoir le Fonds de développement des oléagineux et protéagineux (Fidop), l'actionnaire historique, qui sera l'actionnaire majoritaire et une fondation d'utilité publique qui deviendra minoritaire. Il s'agit là d'une nouveauté, le rôle de cette fondation étant d'exercer des missions d'intérêt général à but non lucratif (revitalisation des campagnes, promotion d'une alimentation saine et durable, soutien de l'agriculture et des filières agroalimentaires locales, en particulier en huiles et protéines dans les pays en développement, notamment en Afrique). La SCA sera animée par une société commanditée, qui nommera le gérant de la SCA et validera les principaux choix stratégiques : acquisitions, investissements, endettement, etc. Son conseil d'administration, sera composé de neuf membres dont quatre représentants des producteurs issus de la Fop. Cette nouvelle gouvernance permettra de séparer clairement le rôle des « commanditaires », détenteurs du capital, du rôle des « commandités » définissant la stratégie et nommant le gérant qui assure la gestion du groupe. « Cette nouvelle gouvernance donnera une place importante aux producteurs d'oléagineux et de protéagineux, en reconnaissant ainsi leur contribution à la construction et au développement de Sofiprotéol », a assuré Gérard Tubéry, le président de la Fop. Par ailleurs, le changement de gouvernance s'accompagne d'une simplification de l'organisation du groupe avec, d'une part, une séparation des activités industrielles (les huiles alimentaires, le diester, la nutrition animale, les œufs, l'abattage de porcs, la découpe de volaille) de celle de l'établissement financier qui détient des participations dans 140 entreprises. Le groupe qui réalise un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros reste présidé par Xavier Beulin.

60 ANS DU CETA DE ROMILLY Suite de la page 19

Rendre possible un avenir, droit dans ses bottes

Le champ du possible est énorme

En acteur d'une filière agroalimentaire, Jean-Marie Merlu s'est plutôt penché sur les atouts dont dispose déjà l'agriculture française, et qu'elle aura su préserver et développer pour entrevoir son profil en 2053. Ainsi, il imagine une agriculture : de précision, profitant des dernières technologies pour des interventions géolocalisées, hyper ciblées, très économes en intrant ; investissant dans la recherche et le développement ; s'appuyant sur le génie génétique et les biotechnologies; exportant en ayant bien ciblé sa clientèle (ex : la classe moyenne des pays émergents) et disposant d'un bon plan marketing; conciliant l'alimentation avec la fourniture d'énergie et la chimie verte, etc. Convaincu que le champ du possible est énorme », il émet cependant de nombreuses conditions et points de vigilance, tout en concluant par une phrase d'Antoine de Saint Exupéry : « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de la prévoir, mais de le rendre possible ».

ENOEL

ZOOM SUR

60 ans d'explorations et d'avancées autour de la relation homme-plante-sol



Jous pouvons être fiers du chemin who parcouru durant ces 60 ans. Aujourd'hui nous voulons rendre hommage à ceux qui ont fondé notre CETA et à ceux qui ont œuvré à sa construction. Cet évènement marque avant tout une histoire d'hommes, de décideurs et de chefs d'entreprise, qui, dés la création du CETA ont été imprégnés d'un esprit de défricheur. » En introduisant l'évènement marquant le soixantième anniversaire du CETA de Romilly-sur-Seine, qu'il préside, Ludovic Renaudin, est particulièrement satisfait d'accueillir au domaine de Vermoise les membres du CETA et les représentants des nombreux partenaires qui accompagnent cette structure avant-gardiste. En effet, a rappelé Ludovic Renaudin, le CETA a toujours été explorateur de thématiques liées à la relation sol-plante, en se remettant continuellement en cause, en considérant que rien n'est établi et en réunis-

restreint pour assurer la qualité des services et la fidélité à la discipline du fonctionnement. Aujourd'hui ce CETA compte 33 agriculteurs valorisant 13 000 ha, ayant le même goût du partage, animés par la même envie de savoir et la volonté de progresser en s'appuyant « sur une totale liberté de parole », en confrontant leurs idées et leurs choix techniques. Des progrès dont Florent Thiébaut, ingénieur du CETA, a rappelé quelques exemples qui ont jalonné l'action pionnière du CETA, en matière de fertilisation azotée en Champagne, de désherbage localisé de la betterave, de l'apport de soufre sur céréales, des fiches parcellaires, du non labour, du strip till, de couverts végétaux, de recherche d'indicateurs sur la fertilité des sols, etc. Au delà des techniques, Ludovic Renaudin met surtout l'accent sur « une belle aventure humaine ». Le lancement depuis deux années de formations pour les salariés des exploitations des membres du CETA, traduit cette dimension sociale qui associe dans une dynamique de progrès « tous les hommes et les femmes au cœur des fermes ». C'est pourquoi, en relevant l'investissement des adhérents dans leur CETA, des avancées issues parfois d'erreurs et de contradictions, ainsi qu'un regard toujours tourné vers l'avenir. Ludovic Renaudin souligne que le CETA reste « une association loi 1901 fondée sur la technique à but relationnel », tout en précisant : « La nouvelle génération qui l'anime est le fruit d'une alliance scellée dans les terres de

Dans ce sens Philippe Ferté, qui a fait partie de l'équipe fondatrice du CETA, a témoigné de la diversité des 13 pionniers qui ont mis sur pied le CETA et qui lui ont donné dés son lancement « un chemin emprunté par des hommes ancrés dans leur territoire, attachés au respect des différences, travaillant ensemble et tissant des liens autour d'eux pour avancer, » Rappelant que si le contexte actuel est fort différent des conditions de 1953, qu'il s'accompagne de nouvelles façons de travailler ensemble, il a marqué sa conviction que les valeurs qui ont motivé les pionniers sont autant d'atouts pour le futur : « pour les ans qui viennent, il faut être ajusté, c'est-à-dire, droit dans ses bottes, des pieds jusqu'à la tête, en passant par le cœur. Il faut rester bienveillant, ouvert et humble, car on a toujours besoin des idées différentes des siennes. »

